



Les Outils pour Maîtriser les Dépenses Publiques (GAR, TOFE, CDMT)

Tunis

16 au 27 sep 2019

4100

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Identifier et analyser les principaux mécanismes de gestion des dépenses publiques
- Maîtriser les outils de gestion des dépenses de l'État
- Améliorer le cadrage, l'exécution et le suivi du budget

PUBLIC CIBLE

Cette formation est destinée aux :

- Cadres exerçant des responsabilités dans les services financiers.
- Responsables de l'audit, de l'inspection et du contrôle.
- Cadres des ministères de l'Économie, des Finances et du Budget.
- Membres de la Cour des comptes, des Assemblées et commissions parlementaires.
- Analystes macro-économiques, conseillers en finances publiques.

Contenu de la formation

- MODULE 1 – LA GESTION DES DÉPENSES PUBLIQUES AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR)**
 - Les éléments constitutifs de la gestion axée sur les résultats
 - L'évaluation et la mesure de la performance, le projet annuel de performance et le rapport de performance
 - Les nouvelles formes de prise de décision budgétaire, d'exécution, de suivi et de contrôle des dépenses publiques
- MODULE 2 – LE TOFE ET LA PROGRAMMATION FINANCIÈRE**
 - Le tableau des opérations financières de l'État et la place des finances publiques dans l'économie nationale.
 - Le solde budgétaire et le financement du déficit budgétaire.
 - Les différents postes du tableau des opérations financières de l'État : les dernières évolutions.
 - La programmation financière, le cadre macro-économique et l'analyse de la viabilité de la dette.
 - Les projections du TOFE (analyse de la soutenabilité de la dette publique et des dépenses publiques à moyen et long terme).
- MODULE 3 – LE CADRE DES DÉPENSES À MOYEN TERME (CDMT)**
 - La place du cadre des dépenses à moyen terme dans les réformes des finances publiques
 - L'articulation entre les stratégies nationales, le cadre macro-économique, le cycle budgétaire et le processus CDMT
 - Le CDMT et la gestion axée sur les résultats: principes de base et orientations possibles, conditions de réussite
 - L'élaboration du cadrage budgétaire à moyen terme (CBMT) et des CDMT sectoriels ; les arbitrages pour l'allocation des ressources
 - L'élaboration d'une stratégie nationale d'investissement
 - Les nouveaux outils budgétaires dans le cadre de l'harmonisation régionale